

**PETITION DES PARLEMENTAIRES DE LA
LIGNE PARIS-ORLEANS-LIMOGES-TOULOUSE**

DÉFENSE ET DÉVELOPPEMENT LA LIGNE PARIS-ORLÉANS-LIMOGES-TOULOUSE !

Par courrier en date du 25 janvier dernier, le directeur général des infrastructures, des transports et de la mer, propose aux élus des collectivités membres du comité des financeurs des études du barreau Poitiers-Limoges de décider de réduire le trafic de 10 allers-retours quotidiens à 4 allers-retours sur la ligne classique Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT) **pour accroître la rentabilité du projet de barreau Poitiers-Limoges.**

Comment une telle décision peut-elle être prise hors d'un débat qui ne peut être mené que dans les instances démocratiquement élues ? Comment huit collectivités peuvent-elles être mises légitimement en situation de décider pour 4 Régions, au moins 12 départements et l'ensemble des communes concernées par l'irrigation de l'axe POLT ? Il y a là une question démocratique majeure.

De plus, l'axe Paris-Orléans-Limoges-Toulouse est l'une des trois radiales nationales dont le pays a et aura besoin, LGV ou pas. De plus, l'axe historique est une ligne forte en matière d'aménagement du territoire par la desserte (directe et indirecte) de 32 départements, plus de 5 millions d'habitants, plus du quart des régions françaises. Elle permet également de lutter efficacement contre l'émission des gaz à effet de serre.

Enfin, le ministre des transports a mandaté en octobre dernier une mission d'évaluation du schéma national des infrastructures de transport, présidée par le député Philippe DURON, pour examiner la pertinence, l'intérêt et l'urgence des projets nouveaux de LGV en vue d'élaborer un schéma de mobilité durable donnant la priorité au réseau existant. Les conclusions doivent être rendues avant l'été 2013. S'agit-il d'une pression sur les conclusions de la mission ?

Un **schéma directeur national de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse** pourrait structurer les évolutions de la modernisation de la ligne (renouvellement des trains, des infrastructures, offre de service, etc.), ce qui éviterait d'opposer le statut national de POLT aux projets de LGV.

Nous vous invitons à signer la pétition **en faveur de la défense de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse** et de la mise en place par l'Etat **d'un schéma directeur national de la ligne accepté par RFF et SNCF.**

Nicolas SANSU
Député du Cher
Maire de Vierzon

Rémy POINTEREAU
Sénateur du Cher
Président de l'Association
TGV Grand Centre Auvergne

Jean-Paul CHANTEGUET
Député de l'Indre
Président de la commission du développement
durable et de l'aménagement du territoire

Isabelle BRUNEAU
Députée de l'Indre

Jean-François MAYET
Sénateur de l'Indre
Maire de Châteauroux

Louis PINTON
Sénateur de l'Indre
Président du Conseil Général de l'Indre

Renée NICOUX
Sénatrice de la Creuse

Michel VERGNIER
Député de la Creuse
Maire de Guéret

Jean-Jacques LOZACH
Sénateur de la Creuse
Président du Conseil Général de la Creuse

Dominique ORLIAC
Députée du Lot

Jean LAUNAY
Député du Lot

Jean-Claude REQUIER
Sénateur du Lot

Nom :

Prénom :

Fonction :

Coordonnées (facultatif) :

Contact : petitionpolt@gmail.com

Tel : 02 48 71 69 46

Fax : 02 48 71 70 06